

simplement un canal à barges, ou sera-t-il un canal à navires ? Telle est la question qui mérite d'être étudiée sérieusement. Il y a une chose que nous ne devons pas perdre de vue. Le tonnage des vaisseaux qui traversent l'Atlantique augmente tous les ans. Avant longtemps, les vaisseaux qui traverseront cet océan, seront trop grands pour naviguer sur les eaux intérieures du Canada quelles que soient les améliorations que nous puissions faire. Mais supposé en me plaçant au point de vue des partisans du canal, que les navires qui naviguent sur les grands lacs puissent se rendre par ce canal jusqu'à Montréal, et, là, transbordent leurs cargaisons sur des vaisseaux océaniques, on ne doit pas perdre de vue le fait que les grands vaisseaux qui naviguent maintenant sur les grands lacs, même s'ils peuvent utiliser le nouveau canal, doivent être aménagés pour la navigation océanique. Je suis l'un de ceux qui croient que le temps arrivera bientôt où les plus grands vaisseaux traversant l'océan, atteindront le port de Montréal. Une forte somme d'argent a été dépensée pour l'approfondissement du chenal Saint-Laurent jusqu'à Québec pour y faire passer nos plus gros navires à vapeur. Mais ce chenal est-il bien sûr jusqu'à Montréal pour ces gros navires ? Je ne le crois pas, et bien que je sois sous l'impression que Montréal sera toujours un grand port de mer, les plus gros vaisseaux qui traversent l'Atlantique devront avant longtemps faire du port de Québec leur terminus, ou choisir tout autre port plus rapproché du bord de la mer. La même difficulté ne se présentera pas pour les plus gros vaisseaux des lacs qui se rendront à Montréal, vu que la rivière Ottawa n'a pas de marée ; mais ces vaisseaux pourront subir des accidents. Leur gouvernail pourra se briser, ou ils pourront subir tout autre accident qui les empêchera de continuer leur route. Bref, il est difficile de dire si les grands steamers des lacs pourront naviguer sûrement à partir des lacs jusqu'à Montréal. Mais supposé que mes doutes soient bien fondés, ce n'est pas une raison qui doive nous engager à abandonner entièrement ce projet et si l'on veut l'exécuter, l'on doit étudier avec soin la question de savoir quel genre

de canal l'on construira. Une autre question se pose relativement à la distance. A partir de port-Arthur jusqu'à Montréal, *via* le Saint-Laurent, la distance est de 1,200 milles, tandis que par la rivière Ottawa, la distance sera réduite à neuf cents milles. Je n'exprime pas ma préférence pour la route de l'Ottawa ; mais comme canadien, je ne me place pas au point de vue exclusif du district où je réside. Quel que soit le parti que l'on prenne au sujet de nos grandes routes fluviales ou à navires, je désire que l'on agisse au mieux des intérêts du Canada. Je ne suis pas un partisan enthousiaste de ce grand projet comme plusieurs le sont ; mais je ne le combats pas. La distance en milles entre Montréal et Port-Arthur par la voie de l'Ottawa, est de trois cents milles moins grande que celle par la route du Saint-Laurent, et, cependant, le temps pour franchir ces deux distances sera pratiquement le même, vu que les steamers pourront naviguer avec une plus grande vitesse sur l'Ottawa. Il n'y a donc pratiquement aucune différence relativement au temps que prendront respectivement les navires engagés sur ces deux routes entre Port-Arthur et Montréal.

L'honorable M. LANDRY : Il y a une différence entre les distances respectives traversées par ces deux routes, mais non dans le temps.

L'honorable M. EDWARDS : Oui, puisque les vaisseaux navigueront avec une plus grande vitesse par la route du Saint-Laurent.

L'honorable M. BELCOURT : Mon honorable ami s'appuie-t-il sur quelque autorité ?

L'honorable M. EDWARDS : Oui.

L'honorable M. OWENS : Il y a plus de canalisation sur la route du Saint-Laurent.

L'honorable M. EDWARDS : Non il y en aura plus sur la route de l'Ottawa. Le nombre des écluses sur la route de l'Ottawa, je l'admets, est moindre. Il y aura vingt-sept écluses en totalité sur la route de l'Ottawa, et il y en a plus sur la route du Saint-Laurent.

L'honorable M. BELCOURT : Il y en a quarante-neuf sur la route du Saint-Laurent.